

Le choix a été fait d'implanter tous les locaux ouverts au public au rez-de-chaussée, pour des raisons d'accessibilité et de sécurité. Il était également plus simple pour l'indépendance des circuits de fonctionnement, que toutes ces salles soient au même niveau.

Les locaux ouverts au public se composent :

- de deux halls dans le prolongement l'un de l'autre, d'un coin casiers/vestiaire, d'un coin détente pour les lecteurs avec distributeur de boisson, et de sanitaires,
- d'une salle de lecture et de ses « satellites », avec une seule entrée,
- d'une salle de conférences en amphithéâtre,
- d'une salle du service éducatif.

Les mobiliers du hall d'accueil, de la salle de conférences et de la salle de lecture ont été dessinés par l'architecte (banques de l'accueil et de la salle, tables, lutrins, présentoirs, à l'exception des chaises). Ils ont été réalisés par une entreprise locale. Sols : dallage marbre vert pour les halls ; salle de lecture, travaux de groupe et microfilms parquet lames collés, pose flottante sur dalle ragréée ; salle des cadastres : sol plastique.

Les deux halls séparés par un mur-rideau de vitrages permettent de moduler l'accès du public : en cas d'utilisation de la salle de conférences en dehors des heures d'ouverture des Archives, le public n'a accès qu'au premier hall, au coin détente et aux sanitaires. Très largement vitré, le hall d'accueil donne sur un patio non accessible au public, dans lequel sont placés des sculptures (œuvre d'art réalisée sur concours). Au delà du patio, on aperçoit la façade des magasins, les coursives qui les desservent, et les ascenseurs, ceci dans une volonté de « transparence ».

Près du patio, une banque d'accueil permet d'orienter les usagers. A cet emplacement, la surveillance peut s'exercer sur tout le hall, ainsi que sur les paliers des bureaux dont l'accès par l'ascenseur ou l'escalier est sous son contrôle (portes badgées, logiciel de contrôle d'accès Chenille, de MDA Systèmes).

De petites expositions peuvent être présentées dans ces halls.

Surfaces des locaux ouverts au public

Hall d'entrée : 80 m²

Hall d'accueil (avec espace vestiaires/consignes) : 125 m²

Coin détente du public : 30 m²

Sanitaires : 20 m²

Salle de lecture (comprenant espace des inventaires et des usuels) : 325 m²

Salle de consultation sur appareils (microfilms etc.) : 43 m²

Salle du cadastre sarde : 164 m²

Salle des cadastres modernes : 84 m²

Salle pour travaux de groupe : 26 m²

La salle de lecture et ses "satellites" comprend :

- une salle de lecture « traditionnelle », avec coin des instruments de recherche et usuels les plus demandés ; en mezzanine une bibliothèque d'usuels moins courants ; enfin, un coin périodiques ; la banque de prêt commande le couloir du petit dépôt, donnant accès aux magasins ; la salle de lecture comprend 50 places (tables de 4 ou de 2 parfois) ;
- immédiatement à côté de la banque de prêt, une petite salle pour groupe de 12 personnes ;
- une salle pour la consultation des microfilms (évolutive vers consultation sur PC des CD-ROM), avec une logette pour l'écoute de documents sonores et audiovisuels ;
- une salle pour la conservation et la consultation du cadastre sarde du XVIII^e siècle ;
- une salle pour la conservation et la consultation des cadastres du XIX^e siècle.

À l'entrée de la salle de lecture, deux portiques de contrôle anti-vol (système radio) pour les usuels et instruments de recherche.

Deux caméras de surveillance se trouvent dans les salles des cadastres, avec un moniteur sur la banque de la salle; les portes des salles des cadastres sont également "badgées", c'est à dire munies de systèmes anti-vols.

Autres espaces culturels :

La salle de conférences:

Elle permet d'accueillir 80 personnes, en amphithéâtre. Équipée de sièges à piétement décentrables et de tables filantes (avec prises électriques et informatiques), elle possède un équipement multimédia. Surface : 106 m².

Elle est dotée d'une petite régie son et image (équipement complet avec vidéoprojecteur cassettes vidéo, CD et DVD, télévision, diapositives, connexion Internet).

Sous la salle de conférences se trouve le local de rangement des panneaux et matériel d'exposition.

La salle du service éducatif :

Elle permet de recevoir une classe (30 personnes). Occultable pour les projections, elle possède également un évier (travaux pratiques). A côté, deux bureaux pour les personnes chargées de cette activité.

Salle du service éducatif : 70 m².

Ambiance climatique :

Les halls, la salle de lecture, les locaux de travaux de groupes et de consultation des microfilms ont un plancher réversible (réseau de tuyaux alimentés en eau chaude / eau glacée selon les saisons), plus des radiateurs d'appoint. Mise en œuvre par des centrales de traitement d'air spécifiques assurant aussi les fonctions de renouvellement d'air et contrôle d'hygrométrie maxi. Ces centrales se trouvant au-dessus de la salle de lecture, l'acoustique a été particulièrement soignée (piège à sons, ensemble électro-acoustique) de façon à ce que le niveau de bruit des équipements de ventilation et de climatisation ne dépasse pas 25 db. L'acoustique a été prise en compte dans les types de revêtement mural.

Les deux salles des cadastres bénéficient du même système de climatisation que les autres magasins d'archives, et ont des centrales de traitement d'air spécifiques.

